



Étude sur l'adaptation des services publics d'eau potable et d'assainissement aux dérèglements climatiques

Contexte

Le dérèglement climatique génère de nombreux impacts sur la disponibilité de la ressource en eau, par ailleurs fragilisée par les pollutions diffuses issues des activités humaines (nitrates, pesticides et leurs métabolites, hydrocarbures, etc.). Les événements climatiques extrêmes (sécheresses de 2022 et 2023, sécheresse chronique dans les Pyrénées-Orientales, la tempête Alex, les cyclones Chido à Mayotte et Garance à la Réunion) mettent en évidence la fragilité de la ressource en eau. Ainsi, les enjeux pour les services publics chargés de la production et de la distribution d'eau potable et de l'assainissement des eaux usées sont de plus en plus décisifs pour adapter leurs modes d'organisation et de fonctionnement.

Les estimations¹ récentes prévoient la multiplication et l'amplification de ces événements climatiques extrêmes, ainsi qu'une modification des régimes de précipitation et, donc, de la disponibilité dans le temps et dans l'espace de la ressource en eau.

Dans un tel contexte, les services publics d'eau et d'assainissement doivent également tenir compte de nombreux paramètres, certains résultant pour partie du dérèglement climatique (approvisionnement en eau des exploitations agricoles), tandis que d'autres y sont étrangers (réindustrialisation) mais doivent être pris en considération dès lors qu'ils ont également un impact (quantitatif ou /et qualitatif) sur la ressource en eau. Il faut également tenir compte des autres politiques publiques pilotées par l'Etat et les collectivités.

Du point de vue de la distribution d'eau potable, une articulation doit être trouvée avec la défense extérieure contre l'incendie (DECI). L'alimentation des points d'eau incendie à un débit et en quantité suffisants, au regard des exigences des réglementations départementales, par le réseau public de distribution d'eau potable nécessite qu'il soit dimensionné en conséquence tout en conciliant les enjeux de sobriété. Dans les secteurs ruraux, cela peut entraîner un surdimensionnement des réseaux susceptible de compromettre la qualité de l'eau potable distribuée.

Du point de vue du service public d'assainissement, la déconnexion des eaux pluviales et l'existence de réseaux unitaires nécessitent de renforcer la coopération avec les services en charge de la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU), l'augmentation de l'intensité des précipitations accentue les risques d'inondation, rendant essentielle une gestion optimisée des eaux pluviales via la désimperméabilisation des sols et le développement d'infrastructures adaptées. L'un des enjeux majeurs réside dans la régulation des flux pour éviter les débordements de réseaux, les remontées d'égouts et les pollutions liées aux déversoirs d'orage.

Le dérèglement climatique participe également à la transformation des comportements des usagers, que certains services choisissent d'accompagner voire d'encourager. Dans les usages, réduction des consommations et économies d'eau contribuent à une gestion durable de la ressource en eau, mais elle a également un impact sur les modes d'organisation et de fonctionnement des services. Elle invite à repenser les modalités de financement des services publics d'eau et d'assainissement, fondés sur

¹ Sixième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), publié le lundi 20 mars 2023.

le principe d'équilibre entre les recettes et les dépenses. En outre, la diminution des volumes transitant par les réseaux peut avoir un impact sur le fonctionnement du service (risques qualité liée au temps de séjour en bout de réseau ou risque d'accumulation et entraînement des matières solides pour l'assainissement collectif).

Ainsi, qu'elles soient ponctuelles ou chroniques, ces perturbations induites par le dérèglement climatique imposent aux services publics de réévaluer leurs capacités et d'adapter en conséquence, leurs actions et leurs modes de coopérations.

Objectifs

Compte tenu de ces éléments, la FNCCR réalise une étude auprès de ses adhérents en vue d'identifier des actions d'adaptation des services publics d'eau et d'assainissement au changement climatique, en en tenant compte des spécificités locales, des blocages rencontrés et de la façon dont, à termes, il est envisagé de les surmonter.

Il s'agit donc de :

- Analyser les freins et les limites - économiques, techniques, juridiques, socio-culturels et politiques - à la mise en place de ces actions et les solutions envisageables pour les dépasser.
- Référencer les actions que les SPEA peuvent ou ont déjà mis en œuvre pour s'adapter aux dérèglements climatiques, qu'il s'agisse de mesures réglementaires (gel des permis de construire, PLU...), incitatives (subventions, communication), techniques (déconnexion des eaux pluviales, mise en place de process plus économes en eau et énergie, nouvelles filières d'assainissement non-collectif) et de sensibilisation (économies d'eau, toilettes sèches).
- Le cas échéant, identifier les secteurs et temporalités à privilégier pour la mise en œuvre des solutions d'adaptation qui auront été identifiées.
- Connaître et comprendre la perception des actions d'adaptation par les acteurs (élus, agents de collectivité, usagers domestique ou non domestique).

Méthodologie

Après avoir dressé un état de l'art, nous réaliserons dans le cadre de cette étude des entretiens qualitatifs avec les acteurs en charge des politiques d'adaptation, qu'il s'agisse des élus locaux, des agents travaillant au sein des services chargés de la production et/ou de la distribution d'eau potable ainsi que de l'assainissement des eaux usées, agents de l'État et ses opérateurs (agences de l'eau, BRGM), les usagers domestiques et non domestiques, industriels, agriculteurs et usagers (y compris non raccordés).

Un questionnaire sera également mis à disposition des adhérents de la FNCCR. Les réponses qui y seront apportées nous aideront à identifier des retours d'expérience pertinents.

Livrable

Au terme de l'étude, nous dresserons une typologie non exhaustive d'actions que nous illustrerons avec des retours d'expérience et que nous valoriserons au moyen de livret(s). Nous présenterons les conclusions de l'étude et les publications réalisées dans le cadre d'un événement dont la forme et la date restent à définir (webinaire, journée d'étude).

Vos contacts à la FNCCR :

FERLET Louise

Chargée d'étude sur l'adaptation des services d'eau potable et d'assainissement
aux enjeux du changement climatique - Département « Cycle de l'eau »

20, Boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 PARIS

+33 1 83 75 53 66

l.ferlet@fnccr.asso.fr

KOLDITZ Pierre

Chargé de mission, juriste - Département « Cycle de l'eau »

20, Boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 PARIS

+33 1 88 33 71 12

p.kolditz@fnccr.asso.fr